

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2025 A 20H15

Troisième séance ordinaire de la session d'automne, législature 2025-2030.

Conseillers municipaux :

Présents :	Mesdames	Macarena Fatio, présidente du CM Julia de Grandbois Ana de Sousa Gavin Tatiana Grushunova Susanna Meier-Borer Caroline Newmark Solveig Rüfenacht
	Messieurs	Paolo Gradassi, vice-président du CM Hocine Hamel Jean-Georges Nguyen Herbert Schütz Léopold von Bredow
Excusé :	Monsieur	Pierre Laugeri

Exécutif :

Présents :	Madame	Sabine Chassot Leiglon, Maire
	Madame	Gabrielle Bussard, Conseillère administrative
	Monsieur	Marco Lopes Dias, Conseiller administratif

Excusé :

Secrétaire général : ----

Procès-verbal : Heidi Schütz, secrétaire communale.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance de CM du 7 octobre 2025.**
- 2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal**
 - 2.1 Abonnement demi-tarif pour le CM
 - 2.2 ACG – 8 décisions entrées en force
- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1 Présentation du budget 2026
 - 3.2 Projets en cours
- 4. Rapports des Commissions**

- 4.1 Commission des Finances
- 4.2 Commission des Bâtiments
- 4.3 Commission Cohésion sociale
- 4.4 Commissions Routes et Parkings

5. Projets de délibération, de motions et de résolutions

- 5.1 Rénovation de la mairie
- 5.2 Motion Grands-Chênes, phase II

6. Propositions du Conseil administratif

- 6.1 Présidence du bureau de vote 2026

7. Propositions individuelles et questions

- 7.1 Route des Coudres 10, vérification légale du droit de préemption

Mme Macarena Fatio, Présidente, ouvre la séance à 20h16.

1. Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 7 octobre 2025.

Herbert Schütz précise qu'il était présent lors de la séance du 7 octobre 2025.

Sans autre remarque de la part du CM, autre que celles déjà transmises par S. Meier, le PV de la séance de Conseil municipal du 7 octobre 2025, rédigé par Stéphanie Zuppinger, a été approuvé à l'unanimité.

M. Fatio remercie la rédactrice pour son travail.

oo

2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal

1.1 Abonnement demi-tarif pour le CM

M. Fatio informe que les Conseillers municipaux qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une subvention de CHF 100.- à l'achat d'un abonnement demi-tarif CFF afin d'encourager l'usage des transports collectifs. S'adresser au secrétariat communal.

2.2 ACG – 8 décisions entrées en force

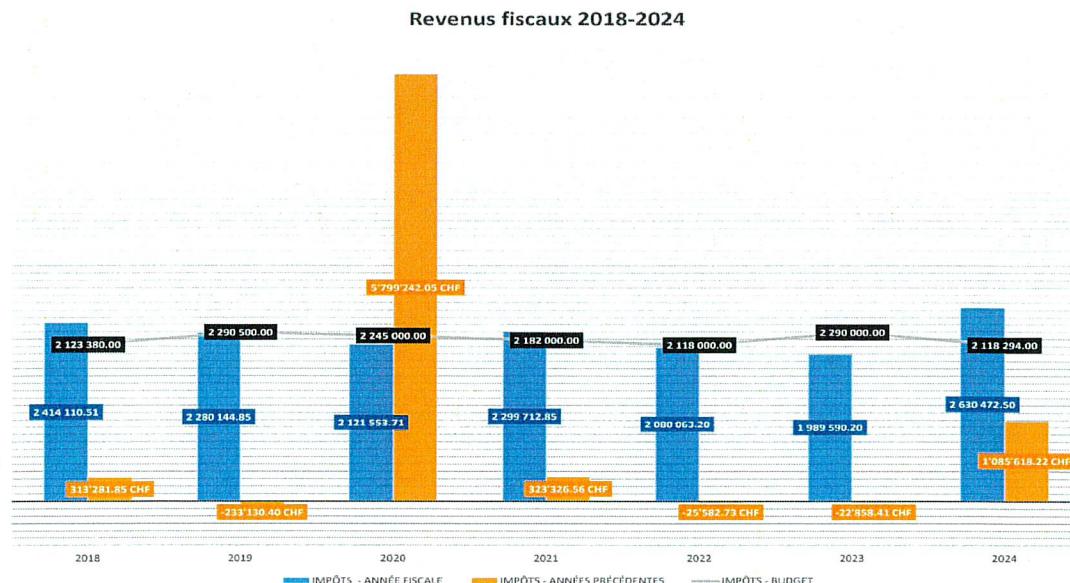
M. Fatio annonce que les décisions de l'ACG du mois de septembre 2025, mentionnées ci-dessous, sont entrées en force.

- ✓ Subvention relative à l'octroi en 2026, par le Fonds intercommunal de F 10'000.- par place de crèche créée et mise à disposition.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal au financement 2026 du Bibliobus intercommunal.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal à l'enveloppe 2026 attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de F 1'500'000.-
- ✓ Participation du Fonds intercommunal à l'enveloppe 2026 attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de F 800'000.-
- ✓ Participation 2026 au financement d'infrastructures et du réseau informatique pour F 500'000.-
- ✓ Participation du Fonds intercommunal aux charges 2026 de fonctionnement du GIAP (Groupement Intercommunal des Activités Parascolaires) pour un montant de F 7'400'000.
- ✓ Octroi, en 2026, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de F 2'500'000.- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand-Théâtre.
- ✓ Octroi, en 2026, par le Fonds intercommunal d'un montant de F 750'000, relatif au financement des investissements consacrés aux applications et produits informatiques du SIACG.
- ✓ Attribution par le Fonds intercommunal, d'une participation financière de F 70'000 pour le projet « Rendez-vous citoyen » en 2026.

3. Communications du Conseil administratif

3.1 Présentation du budget 2026

M. Fatio passe la parole à S. Chassot Leiglon, Maire, pour la présentation du budget 2026.



Comparatif des revenus fiscaux.

REVENUS <small><en CHF></small>	<u>COMPTE 2022</u>	<u>COMPTE 2023</u>	<u>COMPTE 2024</u>	<u>BUDGET 2025</u>	<u>BUDGET 2026</u>	<u>% 2026 s/2025</u>
PERSONNES PHYSIQUES	1'955'236	1'936'988	3'714'775	2'384'601	2'695'500	13.04%
PERSONNES MORALES	99'244	29'744	10'464	24'072	122'036	406.96%
TOTAUX	2'054'480	1'966'732	3'725'240	2'408'673	2'817'536	16.97%

PROJET DU BUDGET - 2026 -

	<u>Budget 2025</u>	<u>Budget 2026</u>
CHARGES	3'874'838	4'145'450
REVENUS	3'895'879	4'154'879
EXCEDENT	21'041	9'429
<REVENUS "+" / CHARGES "-">		

CHARGES & REVENUS

REVENUS

Pour l'année 2026 notre budget passe la barre des 4 millions de notre fiscalité.

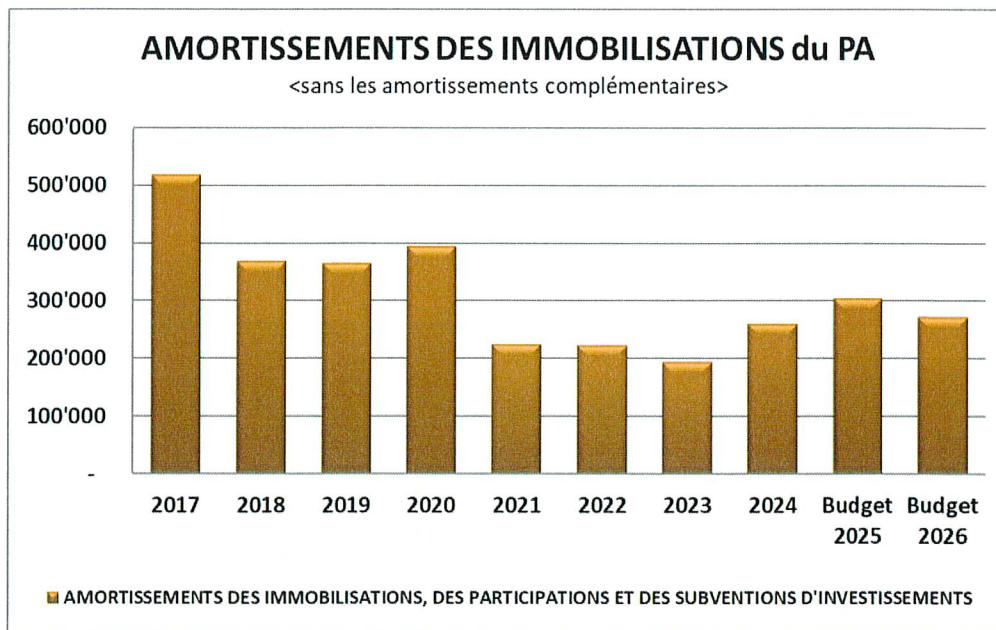
- Retour de quelques grands contribuables (9 en 2022, 2 en 2025 et 5 prévu en 2026)
- Rattrapage fiscal des années 2000 -2010

CHARGES

Une fiscalité en hausse, un centime additionnel bas

- Péréquation intercommunale qui va être haute

Le Conseil administratif a décidé de rester prudent en 2026 en gardant un budget à l'équilibre pour assurer les prestations à la population. Mais désire garder l'option des crédits budgétaires supplémentaires en fonction des rattrapages fiscaux qui seront communiqués par l'AFC durant l'année 2026.



*Patrimoine financier
 La dette – intérêts*

BCGe Prêt	POSTFINANCE	POSTFINANCE	Créanciers
13.07.2035	28.06.2033	04.07.2033	Echéance de l'emprunt
6'000'000	2'000'000	2'000'000	Montant initial de l'emprunt
6'000'000	2'000'000	2'000'000	Solde au 31.12.2025
1.697%	2.35%	2.35%	Taux %
101'820	47'000	47'000	Intérêts prévus sur l'exercice 2026

Plan intentionnel des investissements, financement des projets du patrimoine administratif.
 Principaux objets prévus.

- Bâtiment – rénovation et aménagements de la mairie
- Chemin – cheminement le long des voies CFF
- Jardins familiaux – étude
- Route – élargissement du chemin des Ochettes
- Route – passerelle Courtenaud
- Assainissement – selon PGEE
- Energie – étude de panneaux photovoltaïques sur bâtiments communaux

M. Fatio remercie S. Chassot Leiglon pour sa présentation.

Le 11 novembre 2025, la Commission des Finances se réunira avant le vote de la délibération pour le budget 2026, le 9 décembre 2025.

3.2 Projets en cours

Macarena Fatio passe la parole à M. Lopes Dias, Conseiller administratif qui précise que les projets en cours sont les mêmes que ceux évoqués au mois d'octobre, à savoir :

- Place des Grands-Chênes : le projet d'aménagement avance.
- Containers des pompiers : la demande d'autorisation est en cours.
- Pompe à chaleur pompier : demande d'autorisation en cours.
- Place du village et parking des Grands-Hutins : négociation en cours.
- Préau de l'école : finalisation imminente par les plantations avec les élèves.
- Recharge véhicule électrique : en cours de finalisation d'installation électrique pour la pose des bornes.

M. Fatio passe la parole à G. Bussard qui parle également des mêmes projets en cours qu'en octobre, à savoir :

- Inauguration du Célatelier : un apéritif a eu lieu le samedi 11 octobre 2025 pour présenter les travaux réalisés.
- Assistante sociale : l'analyse des dossiers est en cours en vue de l'engagement à 20 % d'un.e assistant.e social.e.
- Concert au temple : le prochain concert aura lieu le 30 novembre 2025.
- Arborisation de la commune : des plantations auront lieu prochainement.

G. Bussard, Conseillère administrative précise que des nouveaux projets culturels seront mis sur pied.

Questions du CM.

S. Rüfenacht précise que si un Conseiller municipal, non membre de la Commission des finances, a des questions, il peut les envoyer par courriel à Solveig Rüfenacht pour étude par la Commission.

P. Gradassi ajoute que les séances de Commission ne sont pas publiques mais que les Conseillers municipaux peuvent y assister.

M. Fatio transmet la présidence à P. Gradassi pour demander si le réaménagement de la place du village (devant Garengo) est prévu dans le budget 2026 ?

S. Chassot Leiglon prend note de la question.

4. Rapports des Commissions

4.1 Commissions des Finances

Ne s'est pas encore réunie.

4.2 Commission des Bâtiments

Jean-Georges lit le rapport du 24 octobre 2025, concernant un crédit de réalisation de 2'650'000 CHF pour la rénovation de la mairie, l'installation d'un ascenseur et l'aménagement des combles :

À la suite du conseil municipal du 7 Octobre 2025 lors duquel le vote relatif à l'octroi du crédit de réalisation de la rénovation de la mairie a été renvoyé en commission, celle-ci s'est réunie le 9 octobre 2025.

Ladite commission, composée de Monsieur Jean-Georges Nguyen - président, Madame Susanna Meier-Borer – vice-présidente, Madame Macarena Fatio et Madame Caroline Newmark, s'est réunie avec Monsieur Marco Lopes Dias - conseiller administratif et Monsieur Pierre-Alain Aubert – secrétaire général.

Vu l'exposé sur l'historique du projet par Macarena Fatio,

Vu la nécessité de mettre en conformité ces locaux aux normes d'accueil et de sécurité d'un public large (personnes âgées, à mobilité réduite, femmes enceintes, familles nombreuses, etc),

Vu la nécessité d'augmenter les surfaces dédiées aux trois conseillers administratifs, de permettre l'accueil potentiel de nouveaux effectifs, et de prévoir un renforcement des capacités informatiques,

Vu le chiffrage du cabinet SCALE,

Ladite commission émet une recommandation positive concernant le crédit de réalisation de la rénovation de la mairie de Céligny, sous réserve que l'aménagement des combles prévoie un plateau ouvert (pour bureaux ou autres usages) immédiatement utilisable, intégrant un bloc sanitaire fonctionnel. Ce bloc sanitaire devra encore être chiffré.

Jean-Georges Nguyen, président.

4.3 Commission Cohésion sociale

H. Hamel lit le rapport de la Commission Cohésion sociale :

La Commission s'est réunie deux fois le mois d'octobre, le 3 et le 31.

En l'absence de 3 membres sur 6 lors de la première séance, la Commission a décidé de reporter l'élection d'un. e vice-président. e à la prochaine séance. Lors de la séance du 31 octobre, c'est Ana Ferreira de Sousa Cardoso qui a été élue à l'unanimité.

Lors de la séance du 3 octobre, et après discussion la commission a décidé d'analyser les activités déjà organisées par la commune et les associations communales, avant de se lancer dans l'organisation de nouvelles manifestations.

Elle décide donc pour l'instant de proposer son soutien aux manifestations existantes et notamment :

L'escalade

Le concert du 30 novembre au temple

Le Noël des aînés

La commission demande à la conseillère administrative les éléments suivants :

1. *La constitution d'un budget pour soutenir et organiser des activités sportives et de promotions économiques (marché)*
2. *D'organiser des rencontres entre la commission et les associations communales*
3. *De partager le plan des activités ayant lieu sur la commune.*

La commission se réunira à une prochaine date pour établir un questionnaire pour les associations afin de prédéfinir la teneur des échanges.

Lors de la séance du 31 octobre, en tant que président, j'ai informé la commission d'avoir pris les renseignements pour contacter les associations locales, afin de déterminer quels sont les besoins de soutien et d'aide. Je prendrai contact dans les prochains jours.

Concernant le soutien à l'activité de l'Escalade, nous allons prendre contact avec l'APEC qui l'organise. Nous allons collaborer avec la mairie lors du repas des aînés, la décoration, mise en place et le service le jour même. Les membres du Conseil municipal qui souhaitent donner un coup de main sont les bienvenus, cet événement aura lieu le 20 décembre. Cependant, il n'y a pas besoin d'aide pour le concert au temple, ni pour le centenaire de Richard Burton, vous êtes tous les bienvenus à assister.

La commission a reçu une demande de la part de l'Amicale des pompiers pour essayer d'organiser leur événement d'ici à la fin de l'année. La commission a accepté cette demande, car elle estime que c'est un événement très apprécié des Célignotes. Julia Grandbois s'occupera de voir s'il est toujours possible de la réaliser, dans quel cas nous allons vous communiquer la date le plus vite possible.

Pour les manifestations à proposer la commission attendra la prochaine réunion pour commencer à faire des propositions plus concrètes, car on souhaite pouvoir se réunir tous et attendre l'arrivée du nouveau conseiller municipal et d'avoir une meilleure idée de manifestations déjà organisées. Par ailleurs, la mairie nous a communiqué que c'est la commune qui prendra en charge l'organisation du vide grenier, le mois de mai prochain.

La mairie a fait deux demandes de délégations que la commission, après discussion et vote, a décidé d'accepter :

- *Organisation des cafés des aînés*
- *L'élaboration d'un questionnaire destiné aux habitants de Céligny afin de connaître leurs besoins de garde des enfants en âge préscolaire*

Hocine Hamel, président.

M. Fatio annonce que le secrétariat a préparé une liste des manifestations auxquelles les CM sont priés d'annoncer leur présence ou non.

4.4 Commission Routes et parkings

M. Fatio passe la parole à S. Meier-Borer qui lit le rapport de la Commission routes et parkings :

1 : Nous avons élu à l'unanimité des membres présents Madame Ana Ferreira Cardoso de Sousa Gavin comme vice-présidente de la Commission, et la remercions pour sa disponibilité.

2 : Madame Chassot Leiglon nous a informé du diagnostic de l'état des routes qui a été fait. Dans l'attente des plans et détails, nous vous informerons plus sur ce sujet lorsque notre commission en aura pris connaissance.

3 : Parkings du village

- *Le Conseil administratif va mandater un bureau d'architectes pour faire une étude de tous les parkings (utilisation, occupation etc.)*
- *J'ai également suggéré de faire faire une étude sur la possibilité d'un P+R pour les gens qui prennent le bus et le train, soit pour aller à Coppet, soit à Nyon.*

Nous attendons donc différents documents du Conseil administratif afin d'étudier plus en profondeur divers sujets avant de refixer une nouvelle réunion et revenir vers vous avec un contenu plus substantiel.

Susanne Meier-Borer, présidente.

5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions

5.1 Rénovation de la mairie

M. Fatio passe la parole à Marco

J.-G. Nguyen fait remarquer que la réserve émise par la Commission bâtiments ne figure pas dans cette délibération.

P. Gradassi mentionne, pour sa part, que la délibération fait état du rapport de la Commission.

C. Newmark propose de retirer le mot « positif » après la mention préavis de la délibération.

S. Chassot Leiglon précise que deux signatures sont nécessaires pour tous les projets.

P. Gradassi fait remarquer qu'il convient de remplacer la mention « maire » par « conseil administratif ».

Proposition du Conseil administratif relative à un crédit de réalisation de 2'700'000 F pour la rénovation de la mairie, l'installation d'un ascenseur et l'aménagement des combles

Vu l'exposé des motifs du crédit d'étude,

vu l'exposé des motifs du crédit de réalisation,

vu le devis établi par le bureau d'architecture Scale, le 15 septembre 2025,
vu le préavis de la Commission bâtiment du 9 octobre 2025,
conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,
sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

D E C I D E

par 11 oui, soit à l'unanimité des membres présents.

1. De réaliser les travaux de rénovation de la mairie.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 2'700'000 F destiné à cette rénovation.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
5. D'amortir la dépense nette de 2'700'000 F au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2027.
6. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 2'700'000 F afin de permettre l'exécution de ces travaux.

5.2 Motion Grands-Chênes, phase II

M. Fatio annonce que le CM va voter la motion du 27 octobre 2025 de la liste Dialogue et Participation : Pour une mise en cohérence de la phase 2 du projet des Grands-Chênes avec les souhaits des habitants de Céligny et l'adéquation de l'offre de logements avec la situation actuelle du marché immobilier.

Jean Georges lit la motion :

Exposé des motifs.

Vu la délibération du conseil municipal de la Commune de Céligny du 7 mars 2023 ouvrant un crédit d'étude de 700'000 CHF destiné à l'avant-projet de la construction de la phase 2 des Grands-Chênes.

Vu la votation communale du 12 novembre 2023 sur la délibération susmentionnée qui a rejeté cette délibération à 61,42 %.

Considérants.

Qu'aucune concertation n'ait été organisée avec les habitants depuis le référendum alors que le risque d'un deuxième référendum persiste.

Qu'aucune étude du marché immobilier genevois et vaudois n'a été réalisée afin de démontrer que les appartements proposés correspondent aux attentes du marché ou des habitants de Céliney.

Que le départ de Genève de plus de 5'000 employés des organisations internationales (240 postes supprimés au CICR, 108 postes à l'ONU Sida, 155 au GAVI, 200 postes à l'OIM, 1000 postes à l'OMS, 1000 postes au secrétariat de l'ONU, 70 postes à la CNUCED, etc.) a un impact important sur le marché immobilier local et mérite d'être prise en considération pour la phase 2 du projet des Grands-Chênes.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif.

A présenter un rapport indépendant sur l'adéquation entre l'offre de logements supplémentaires à Céliney et la demande du marché.

A engager une concertation avec les habitants de Céliney et leurs attentes et aspirations concernant l'augmentation du nombre de logements à Céliney.

Liste Dialogue et Participation.

Questions du CM.

L. von Bredow demande si le rapport indépendant empêcherait un nouveau référendum.

J.-G. Nguyen estime qu'il s'agit de s'assurer que le produit mis sur le marché réponde à une demande de la population.

C. Newmark pense que ce rapport pourrait limiter le risque d'un référendum mais un référendum est toujours possible.

S. Rüfenacht ajoute que la démarche à l'avantage d'ouvrir la discussion mais elle précise que le taux de vacance des appartements est de 0,34 % à Genève, selon la Confédération. En dessous de 2 % le marché est tendu. Elle n'est pas convaincue par la démarche car les chiffres existent, à son avis il n'est pas utile de dépenser de l'argent pour ceci, il vaudrait mieux faire une étude sur le look des immeubles, la grandeur des appartements, la composition du quartier, etc.

J.-G. Nguyen estime, pour sa part, que ces chiffres sont des valeurs genevoises et que nous sommes plutôt intégrés dans le canton de Vaud, il pense que la mairie n'a pas étudié le fait de savoir si cela va se vendre ou pas ! Pour lui, ce n'est qu'un début, le problème va s'étendre ce sont des chiffres du passé.

H. Hamel fait remarquer que les fonctionnaires internationaux occupent des logements aux loyers très élevés qui ne peuvent pas être occupés par des jeunes qui souhaitent un premier logement ou des familles de la classe moyenne.

J. de Grandbois est du même avis, elle ne voit pas le rapport avec les Grands-Chênes, les appartements ne sont pas destinés aux fonctionnaires internationaux.

J.-G. Nguyen rappelle que tous les niveaux de revenus sont représentés dans les organisations internationales. Le marché de l'immobilier sera impacté dans son ensemble et ce sont des consommateurs en moins.

P. Gradassi estime qu'avec le départ des fonctionnaires internationaux de nombreux artisans et commerçants mettront la clef sous la porte avec un effet négatif sur l'économie.

J.-G. Nguyen craint un impact conjoncturel négatif avec le départ de ces 5'000 employés.

M. Fatio comprend l'origine de la démarche.

S. Rüfenacht pense que le CM a besoin d'une consultation populaire avant le vote du crédit d'étude. Si la motion n'est pas adoptée elle souhaite garder l'idée d'une consultation formelle. *G. Bussard* rappelle que ce point a été cité dans le procès-verbal de la Commission des bâtiments.

M. Fatio ajoute qu'une consultation a déjà été prévue avant le lancement d'un crédit d'étude.

S. Rüfenacht demande que les personnes intéressées puissent être entendues.

M. Lopes Dias souligne qu'il est clair que le Conseil administratif est à l'écoute de ses citoyens, qu'un questionnaire pour la population est prévu.

M. Fatio propose de voter la motion.

La motion récolte 4 oui, 4 non et 3 abstentions.

Le vote positif de la présidente départage.

Par 5 oui, 4 non et 3 abstentions, la motion est acceptée.

6. Propositions du Conseil administratif

6.1 Présidence du bureau de vote 2026

S. Chassot Leiglon donne lecture des noms des personnes nommées pour le bureau de vote 2026, soit:

Carla Vanotti, présidente

Françoise Courvoisier, vice-présidente

Pierre Oberholzer, suppléant de la présidente

Esther Boissier, suppléante de la vice-présidente

Les personnes nommées sont chargées de veiller au bon déroulement du scrutin dans le local de vote de Céligny et procède à la convocation des membres du bureau avant chaque votation. *S. Chassot Leiglon* remercie ces personnes pour leur engagement sans faille.

S. Meier-Borer demande si toutes ces personnes habitent la commune, ce qui est le cas obligatoirement.

7. Propositions individuelles et questions.

Bâtiment route des Coudres 10.

H. Hamel demande si la Commune dispose d'un droit de préemption pour l'achat de ce bâtiment.

M. Lopes Dias répond que les renseignements ont été pris. La commune n'a pas de droit de préemption dans ce cas.

G. Bussard ajoute que cela aurait été possible si l'immeuble était un bâtiment historique.

S. Chassot Leiglon regrette mais précise que le maximum a été entrepris qu'il s'agit d'un choix de la propriétaire.

Démission de T. Grushunova.

M. Fatio remercie chaleureusement Tatiana Grushunova pour son engagement à l'occasion de sa dernière séance.

La présidente lève la séance à 21h30.

Macarena Fatio
Présidente du Conseil municipal

Membre du Conseil municipal

Heidi Schütz
Secrétaire communale